



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 28 août au 1^{er} septembre 2017

MERCOSUR – LES EUROPÉENS ET LES BRÉSILIENS SOUHAITENT PARVENIR À UN ACCORD DE PRINCIPE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE :

La visite à Bruxelles du chef de la diplomatie brésilienne, Aloysio Nunes Ferreira, mercredi 30 août, a été l'occasion pour les deux parties de réaffirmer leur engagement à conclure d'ici fin la fin de l'année 2017 un accord de principe sur les négociations pour un accord d'association - incluant un volet commercial - entre l'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Négociateurs européens et sud-américains procéderont en septembre à un bilan des offres sur la table en matière d'accès au marché (produits agricoles et industriels, services et marchés publics) dans le cadre des pourparlers relancés en mai 2016 (après un long gel d'une dizaine d'années). Les négociateurs se retrouveront pour des réunions de travail 'intersessions' du 4 au 8 septembre à Bruxelles, avant un quatrième round complet de pourparlers (le premier depuis 2010). Entre autres déclarations, M. Ferreira a prévenu que le Brésil n'accepterait pas un accord commercial UE/Mercosur qui imposerait des restrictions à ses exportations de viande bovine et d'éthanol. Lors des échanges techniques à Buenos Aires (20-25 mars 2017), l'Europe a demandé à ce qu'une attention particulière soit portée aux produits sensibles des RUP. Eurodom suit ce dossier de près tant à Paris qu'à Bruxelles.

ACCORDS COMMERCIAUX – LA COMMISSION AMBITIONNE D'OUVRIRE LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES AVEC L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE AVANT LA FIN DE 2017 :

Face à la commission des affaires étrangères (AFET) du Parlement européen, le directeur exécutif pour l'Asie et le Pacifique du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), Gunnar Wiegand, a estimé, mercredi 30 août, qu'il

était possible de commencer les négociations pour des accords de libre-échange entre l'UE et la Nouvelle-Zélande d'une part, et avec l'Australie d'autre part, en 2017. Quant à l'Estonie, qui préside jusqu'à la fin de l'année le Conseil, elle a fait de l'approbation d'un mandat de négociation pour ces deux pays tiers une priorité. « *Nous nous attendons à ce que la recommandation de la Commission soit adoptée par le Collège [des Commissaires] dans les prochaines semaines et que les négociations seront formellement lancées dès que le Conseil aura adopté la décision et nous espérons que cela arrivera toujours en 2017, nous espérons à l'automne* », a précisé M. Wiegand. Des étapes préliminaires ont déjà été franchies : l'UE et la Nouvelle-Zélande ont signé leur accord de partenariat en octobre 2016, tandis que l'UE et l'Australie ont signé leur accord-cadre au début du mois d'août 2017. L'équipe d'Eurodom reste mobilisée sur le contenu de ces négociations. Pour mémoire, le Parlement européen a adopté, le 25 février 2016, une résolution qui recommande à la Commission, de prendre en compte, notamment, les intérêts des producteurs des RUP dans ces accords.

BREXIT - LA RENTRÉE PRECISE LES POINTS DURS DES NEGOCIATIONS ENTRE LONDRES ET BRUXELLES :

Le troisième round des négociations entre la Commission européenne et les Britanniques sur les modalités du Brexit a eu lieu cette semaine. Des divergences majeures entre les deux positions demeurent notamment sur la question financière. Il semblerait que le Royaume-Uni considère désormais que ses obligations de contribution au budget européen s'arrêtaient avec le dernier paiement effectué en tant qu'Etat membre, contrairement à ce qui avait été annoncé au mois de juillet. Pour le négociateur britannique, David Davis, la position britannique sur le sujet financier est solide et la question devra être réglée « *conformément au droit et dans le contexte du futur partenariat entre l'UE et le Royaume-Uni* ». Au sujet de l'assouplissement du séquençage des discussions, Michel Barnier a rappelé qu'il n'agissait que dans le cadre du mandat qui lui est confié par les Etats membres de l'UE. Malgré ce point d'achoppement, des avancées sont à retenir, notamment s'agissant des droits des citoyens, des frontaliers, de la question des pensions ainsi que sur les qualifications professionnelles. Enfin au sujet de l'Irlande, les deux parties confirment qu'il n'y aura pas de contrôles aux frontières qui porteraient préjudice aux citoyens européens, mais des contrôles internes. Les prochaines négociations se tiendront le 18 septembre prochain.

AVENIR DE L'UE - EMMANUEL MACRON PROMET LA REFONDATION DU PROJET EUROPEEN :

Cette semaine, le Président de la République Emmanuel Macron, a fait part de dix initiatives concrètes qui seront au cœur des propositions françaises pour la feuille de route de l'Union européenne qui doit être élaborée avant la fin de l'année, a-t-il rappelé lors de la conférence annuelle des ambassadeurs français. Ces dix initiatives concernent l'approfondissement de la zone euro, le renforcement de la convergence dans les domaines économique, social et fiscal, l'Europe de la défense, le renforcement de la politique migratoire, la mise sur pied d'une Europe du climat et de l'énergie, la concrétisation de l'agenda numérique. Les propositions de refondation du projet européen qui seront formulées par les dirigeants européens devront par la suite être soumises à l'appréciation des citoyens, en France et dans les autres pays volontaires, de « conventions démocratiques », conformément à la promesse de campagne du Président Macron. Rappelons que le principe d'une Europe qui avance dans la même direction mais à des rythmes différents avait été acté à la fin du mois de mars lors de la célébration du 60ème anniversaire des traités de Rome. Le Président français s'engouffre donc dans cette logique.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 4 AU 8 SEPTEMBRE 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 04/09				
Mardi 05/09				
Mercredi 06/09				
Jeudi 07/09	Com REGI Com ENVI			
Vendredi 08/09				